



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Confederaziun svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica



Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali

Information sur le projet d'intervention précoce intensive

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'un groupe de travail examine actuellement comment procéder pour financer de façon judicieuse le traitement des jeunes enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) sévère.

Ce groupe de travail a été mis sur pied suite à la recommandation du Conseil fédéral, selon laquelle les enfants atteints d'autisme infantile devraient bénéficier d'une intervention précoce intensive (Rapport sur les troubles du spectre de l'autisme, octobre 2018, chapitre 4.3, pp. 24 ss).

Institué par l'AI et les cantons, le groupe de travail a pour mandat de trouver des modes de financement communs. Dans un premier temps, il s'applique à décrire les objectifs de résultats de l'intervention précoce intensive et les moyens de les atteindre.

Voici quelques informations complémentaires :

- Le principal groupe cible est composé de jeunes enfants présentant un TSA sévère, aujourd'hui identifiable de façon fiable à l'âge de 2 à 4 ans. Contrairement à d'autres formes de TSA, le nombre de cas connus de troubles sévères n'est pas en augmentation.
- Les recherches suisses et internationales montrent que les interventions précoces intensives sont pour l'heure le meilleur moyen connu de favoriser durablement le développement des enfants concernés. Les interventions précoces intensives sont des interventions interdisciplinaires spécifiques à l'autisme, souvent d'une durée minimale de 15 heures par semaine sur une période de deux ans. Sans intervention précoce intensive, un grand nombre de ces enfants n'ont que des perspectives de développement très limitées et il est très probable qu'ils doivent être pris en charge toute leur vie, comme c'est le cas jusqu'à présent.
- Avec beaucoup d'engagement et de grandes compétences spécialisées, tous les cantons ont mis en place des structures de soutien dans le domaine de la petite enfance. Mais en maints endroits, c'est encore un grand défi d'apporter une aide appropriée aux jeunes enfants concernés et à leurs familles. L'intervention précoce intensive est une solution envisageable, au vu aussi des très grandes différences que l'on observe actuellement entre les cantons.
- Compte tenu des bases légales en vigueur, le financement de l'intervention précoce intensive est cependant très compliqué. Il s'agit en effet d'une combinaison d'éléments relevant de la pédagogie (spécialisée) et de la médecine. La diversité des méthodes appliquées ne facilite pas la recherche d'une solution de financement uniforme. Dans les faits, les coûts de l'intervention précoce intensive sont aujourd'hui principalement couverts par des dons, même si les parents y contribuent souvent pour une part non négligeable. Un financement

commun entre l'AI et les cantons qui garantisse à long terme cette forme d'intervention est à l'étude dans le cadre du projet d'intervention précoce intensive.

L'intervention précoce intensive soulève ainsi un problème inédit depuis l'introduction de la RPT, auquel il vaut très certainement la peine de s'attaquer. Le groupe de travail se compose de représentants de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Dans sa phase actuelle, la direction du projet est assumée par le prof. Christian Liesen, de l'Institut de gestion sociale, département Travail social, de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW).

Les personnes suivantes sont à votre disposition pour toute question :

Maryka Lâamir (D/F/I), Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Tél. +41 58 464 82 73, courriel maryka.laamir@bsv.admin.ch

Romain Lanners (D/F), Directeur du Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)

Tél. +41 31 320 16 60, courriel romain.lanners@szh.ch

Christian Liesen (D), responsable de projet phase 1, Institut de gestion sociale, département Travail social, de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW)

Tél. +41 58 934 86 37, courriel christian.liesen@zhaw.ch.